



Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n° 71

Février 2016



Editorial



La Province de Luxembourg, et plus précisément la Ville d'Arlon, s'apprête à perdre un nouveau service de proximité : la délégation régionale du Registre National, actuellement hébergée dans le centre administratif à Arlon. Les implications seront conséquentes pour les personnes qui ont besoin de ce service, et qui devront pour certaines faire 100 à 150 km pour obtenir une carte d'identité provisoire (en cas de perte ou de vol de la carte d'identité), notamment. Un nouveau service de proximité quitte la Province, et Arlon.

Cette nouvelle désertion s'ajoute au dossier Vivalia 2025 dont les rebondissements récents ne cessent de nous préoccuper. Depuis le début de ce dossier, le Collège et le conseil communal arlonais se sont exprimés aux côtés de la population. Par deux fois, ils ont défilé à 3000 côte à côte dans les rues du chef-lieu pour dire non ! au démantèlement de l'hôpital d'Arlon, une structure hospitalière rentable et qui répond à un réel besoin dans le bassin de vie le plus densément peuplé de la province de Luxembourg.

Nous ne sommes pas seuls !

Le contexte financier dans lequel nous vivons nous oblige à nous poser les bonnes questions. N'est-ce pas une ineptie financière que de vouloir construire un nouveau bâtiment de 350 millions minimum,

à quelques kilomètres d'une infrastructure existante, qui a toujours gagné de l'argent et dans laquelle on a investi 16 millions durant ces dernières années ?

Même pour construire le RER au sud de Bruxelles, il n'y a plus d'argent...

Cette décision aberrante de construire ailleurs ne correspond en rien à la logique financière, économique ou médicale.

Paradoxalement, dans un même temps, depuis un mois, nous sommes témoins d'investissements importants de la part d'opérateurs privés qui décident de se développer à Arlon. L'enseigne Décathlon a choisi le site de Sterpenich pour ouvrir son 25^{ème} magasin en Belgique, et le premier en province de Luxembourg, sur une surface de 3.500 m². Un investissement de 6 millions d'euros et 50 emplois créés.

Le groupe Van der Valk, bien connu pour sa chaîne d'hôtels, vient quant à lui de poser la première pierre du futur établissement, qui sera construit au croisement de la E411 et de la route qui mène de Arlon à Longwy. Un investissement de 16 millions d'euros et 75 nouveaux emplois, recrutés prioritairement dans la région.

Ferrero Ardennes vient également d'annoncer la création d'une nouvelle ligne de production dans l'usine arlonaise: un investissement de 21 millions d'euros et 50 emplois ouverts.

Par ailleurs, les fonds Feder, reçus de l'Europe, vont nous permettre prochainement d'aménager la place et le parc Léopold ainsi que la place des Chasseurs ardennais. Cet argent servira également à la création d'un parc scientifique à l'Ulg et d'un espace coworking à côté d'idélux.

C'est plus de 50 millions d'euros qui seront investis sur le territoire de notre commune, ce qui démontre, pour ceux qui en doutaient, le dynamisme de notre ville, de notre commune et de notre région.

Pour revenir à Vivalia, la situation actuelle démontre que la seule solution valable pour assurer l'avenir des soins de santé en province de Luxembourg est celle qui a été étudiée par le professeur De Wever. Il préconise le maintien des trois hôpitaux aigus de la province, à Arlon, Libramont et Marche. Il préconise également le maintien des hôpitaux de Virton et de Bastogne en y développant des structures de réhabilitation et de polyclinique. Notre province, la plus étendue du pays, compte trois bassins de vie, au Sud, au Centre et au Nord. Si on veut maintenir des soins de qualité et une proximité optimale, c'est vers cette solution que les responsables de Vivalia doivent se diriger. C'est la seule que nous soutenons, la seule qui soit viable. Et la réalité des faits nous donnera raison.

Vincent MAGNUS
Bourgmestre

Une administration à votre service

Retrouvez plus d'informations sur les services communaux dans la brochure annuelle d'information disponible à l'accueil de l'hôtel de ville d'Arlon. | www.arlon.be – administration@arlon.be



HÔTEL DE VILLE

Rue Paul Reuter 8

| | |
|---|--------------------------------------|
| Accueil | Tél. 063 24 56 00 |
| Secrétariat communal | Tél. 063 24 56 02 Fax 063 22 29 75 |
| Population | Tél. 063 24 56 04 |
| Etat-civil | Tél. 063 24 56 75 Fax 063 23 38 87 |
| Service des Étrangers, casier judiciaire et permis de conduire | Tél. 063 24 56 73 Fax 063 23 38 87 |
| Recette | Tél. 063 24 56 05 |
| Taxes et redevances | Tél. 063 24 56 26 |
| Urbanisme | Tél. 063 24 56 07 |

DÉPARTEMENT TECHNIQUE - Rue des Espagnols 148

| | |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| Secrétariat | Tél. 063 67 00 30 Fax 063 22 24 55 |
| Service logistique | Tél. 063 67 00 45 |
| Service du patrimoine | Tél. 063 67 00 24 |
| Objets trouvés | Tél. 063 67 00 29 |
| Service environnement | Tél. 063 67 00 51 |
| Cimetières - conservateur | Tél. 063 22 46 79 |

ZONE DE POLICE - Arlon – Attert – Habay – Martelange

| | |
|---|-------------------|
| Police locale Rue Joseph Netzer, 23 | Tél. 063 60 85 00 |
| Police fédérale Rue de Neufchâteau 132 | Tél. 063 21 42 11 |

SERVICE RÉGIONAL D'INCENDIE

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Administration | Tél. 063 23 03 30 |
|-----------------------|-------------------|

NUMÉROS D'URGENCE

| | |
|--|----------|
| SRI 24H/24 | Tél. 100 |
| Police 24H/24 | Tél. 101 |
| Appel d'urgence européen 24H/24 | Tél. 112 |

C.P.A.S. (CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE)

| | |
|--|--------------------------------------|
| Rue Godefroid Kurth 2/i, (Bâtiment central) | |
| cpas@arlon.be | Tél. 063 23 03 60 Fax 063 23 03 69 |

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Parc des Expositions, 7 | Tél. 063 22 35 07 |
|-------------------------|-------------------|

DÉPARTEMENT DES MUSÉES

| | |
|---------------------|---------------------------------------|
| Rue des Martyrs, 16 | Tél. 063 60 06 54 Fax. 063 22 84 12 |
|---------------------|---------------------------------------|

CRÈCHES COMMUNALES

| | |
|------------------------|-------------------|
| Siège social | Tél. 063 22 52 98 |
| « À Petits Pas » | Tél. 063 22 05 58 |
| « Les Canailloux » | Tél. 063 23 28 46 |
| « La Boîte à Malices » | Tél. 063 57 14 34 |
| « Pomme d'Api » | Tél. 063 41 29 55 |
| « La Gribouille » | Tél. 063 43 40 95 |
| « La Clef des Champs » | Tél. 063 67 55 06 |
| « L'Île aux Doudous » | Tél. 063 24 27 90 |



HALTE-ACCUEIL

| | |
|-------------------------|-------------------|
| « Le temps d'un câlin » | Tél. 063 57 67 05 |
|-------------------------|-------------------|

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

| | |
|--------------------------------------|-------------------|
| Renseignements et inscription | Tél. 063 41 25 15 |
|--------------------------------------|-------------------|

JEUNESSE

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| Maison des jeunes | Tél. 063 21 90 51 |
| Plan de Cohésion Sociale | Tél. 063 22 22 04 |

PRÉVENTION

| | |
|--------------|-------------------|
| ESPAS | Tél. 063 23 68 71 |
|--------------|-------------------|

COMPLEXE SPORTIF

| | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| COMMUNAL DE LA SPETZ | |
| Secrétariat | Tél. 063 21 75 06 Fax. 063 22 56 08 |





Vincent MAGNUS

Bourgmestre

Attributions

Responsabilité générale de la gestion communale | Président de la zone de police |
Pompiers | Culture | Académie de Musique | Relations internationales | Relations avec
les Ministères de tutelle | Affaires économiques et commerciales | Budget

Avenue de Longwy, 230
Bureau 063 24 56 03
secretariat.bourgmestre@arlon.be



André PERPÈTE

1er Échevin

Attributions

Environnement (dont bois et agriculture)
| Affaires sociales (Resto du Cœur,
Abri de nuit, Plan de Cohésion Sociale,
et Tutelle du CPAS) | Logement (dont
l'asbl Nos Logis, les Habitations Sud
Luxembourg, Logesud) | Personnel |
Guichet de l'Énergie.

Rue François Boudart 47
Tél. 063 22 49 73
Bureau 063 24 56 86
andre.perpete@skynet.be



André BALON

2e Échevin

Attributions

Travaux | Patrimoine | Rénovation rurale
| Énergie | Sports | Mobilité | Solidarité
internationale | Cultes et action laïque |
Cimetières

Rue des Croix du Feu 8
Bureau 063 24 56 82 |
andre.balon@arlon.be



Jean-Marie TRIFFAUX

3e Échevin

Attributions

Enseignement | Petite enfance (crèches)
| Jeunesse | Information | Toponymie |
Affaires économiques

Chemin des Espagnols 249
Tél. 063 22 33 28
Bureau 063 245 681/661
jean-marie.triffaux@arlon.be



Anne-Catherine GOFFINET

4e Échevin

Attributions

Finances | Urbanisme | Aménagement
du territoire | Tourisme | Animations
festives et commerciales | Jumelages |
Etat-civil | Population | Santé publique

Frassem, rue du Vallon 61
Bureau 063 24 56 03
anne-catherine.goffinet@arlon.be



André EVEN

5e Échevin

Attributions

3e Age | Mouvements patriotiques |
Bois communaux | Agriculture | Service
Accueil

Fouches, route d'Etalle, 88
Tél. 063 23 73 78
andre.even@arlon.be



Marie NEUBERG

Présidente du CPAS

Attributions

Informatique
(dont l'Espace Public Numérique)

Rue des Déportés 81 E64
Tél. 0497 28 55 18
Bureau 063 23 03 60
marie.neuberg@arlon.be



Raymond BIREN

Conseiller communal

Waltzing, rue du Lingenthal 18
Tél. 063 22 68 71



Georges MEDINGER

Conseiller communal

Autelbas-Barnich, rue du Bourg 31
Tél. 063 22 45 63



Guy SCHUSTER

Conseiller communal

Rue de l'Europe 43
Tél. 063 22 52 94



René MULLER

Conseiller communal

Conseiller de la zone de police
Stockem, rue des Cheminots 13
Tél. 063 22 31 75



Bernard DAXHELET

Conseiller communal

Avenue Victor Tesch 37
Tél. 063 22 59 82



Marcelle CHARLIER-GUILLAUME

Conseillère communale

Place Léopold 5
Tél. 063 22 21 52



Xavier KROELL

Conseiller communal

Heinsch, route de Neufchâteau 549
Tél. 063 21 73 82



Didier LAFORGE

Conseiller communal

Conseiller de la zone de police
Udange, rue de Lagland 40
Tél. 063 22 35 64



Jérôme
GOEDERT

Conseiller communal

Square de la Lys, 57
Tél : 0486 858 315



Isabelle
CHAMPLUVIER

Conseillère communale

Rue Francq 26
Tél. 063 21 68 78



Kamal MITRI

Conseiller communal

Guirsch, rue de Beckerich 27
Tél : 063



Joëlle DENIS

Conseillère communale

Conseiller de la zone de police
Frassem, rue du Vallon 47
Tél. 063 22 44 26



Matthieu
SAINLEZ

Conseiller communal

Conseiller de la zone de police
Bonnert, Virée du Renard, 16
Tél. 063 41 25 03



Romain
GAUDRON

Conseiller communal

Conseiller de la zone de police
Place Hollenfeltz 23/2
Tél. 0498 085 044



Henri
MANIGART

Conseiller communal

Conseiller de la zone de police
Rue Sainte-Croix 17
Tél. 063 23 27 26



Patty SCHMIT

Conseillère communale

Conseiller de la zone de police
Rue des Deux Luxembourg 103
Tél. 0497 400 222



Le conseil communal



Ludovic
TURBANG

Conseiller communal

Conseiller de la zone de police

Toernich, A-Kreides 14
Tél. 063 21 75 47



Myriam
WILLEMS

Conseillère communale

Stockem, rue des Cheminots 11
Tél. 063 45 57 93



Yves
SCHOPPACH

Conseiller communal

Clos de Neufchâteau,
rue d'Alba App A.3.3
Tél. 0495 209 734



Jacques
DECHAMBRE

Conseiller communal

Rue de Diekirch 217
Tél : 063 22 46 37



Morad LAQLII

Conseiller communal

Conseiller de la zone de police

Rue de Redange, 5
Tél : 063 23 33 52



Denis KARENZO

Conseiller communal

Rue François Boudart, 23
Tél : 0486 022 285



Grand nettoyage de printemps !

La 2^e édition du Grand Nettoyage de Printemps se déroulera les 15, 16 et 17 avril 2016 sur l'ensemble du territoire wallon.

Vous souhaitez poser un geste fort en faveur de la propreté publique un de ces 3 jours?

Vous souhaitez contribuer activement à la sensibilisation de tous les wallons à la préservation de la qualité de notre cadre de vie ?

Devenez ambassadeur Be WAPP et participez au Grand Nettoyage de Printemps 2016.

Le Grand Nettoyage de Printemps est une action de sensibilisation participative à la propreté publique. Ce sont donc les citoyens qui ciblent leur(s) lieu(x) de nettoyage.

Cette année encore, la Ville d'Arlon a décidé de participer. Pourquoi pas vous ?

Des questions ? Envoyez un mail à grandnettoyageprintemps2016@spw.wallonie.be



AVERTISSEMENT!

Depuis mars 2014, un nouveau parc à bulles a vu le jour sur Arlon. Il se trouve Place des Fusillés, à l'entrée de la cité administrative.

Le Service Propreté de la Ville d'Arlon a tout mis en oeuvre afin qu'il soit le plus agréable possible en élaguant les branches d'arbres et en rénovant la dalle de béton recevant les bulles.

Malgré tout, ce site est plus que régulièrement jonché de déchets interdits. De trop nombreux citoyens et commerçants laissent des cartons, sacs de déchets, appareils ménagers ou autres à côté des bulles. C'est interdit, sale et irrespectueux vis-à-vis des autres utilisateurs. Si de tels agissements devaient se poursuivre, la Ville d'Arlon se verrait malheureusement dans l'obligation de supprimer ce parc à bulles. Un panneau informatif a d'ailleurs été placé à cette fin sur le site.



Plantes invasives ? Qui sont-elles ?

De nombreuses communes ont adopté un règlement en vue d'endiguer le développement de certaines plantes invasives.

La berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et les renouées asiatiques figurent parmi les plus répandues de ces espèces.

Ce sont des plantes exotiques envahissantes qui constituent une menace écologique en prenant petit à petit la place des espèces indigènes. Ainsi, elles banalisent la flore de notre terroir, et plus particulièrement de nos fonds de vallées en provoquant une forte diminution de la biodiversité. Certaines d'entre elles représentent un problème sanitaire mais toutes constituent un problème écologique et économique important (lié au coût pour les faire régresser sinon disparaître). Ce sont les principales raisons pour lesquelles l'implication de tous est nécessaire pour participer à leur régression, voire idéalement à leur éradication. L'ampleur de la tâche est énorme.

Focus sur la balsamine de l'Himalaya :



Il s'agit d'une plante annuelle de hauteur comprise entre 1 et 2,5m, glabre, fleurissant de mi-juin à octobre. Les fleurs à corolle longue de 2,5 à 4 cm, de couleur pourpre à blanche présentent un éperon atrophié. Quand les fruits de la plante sont mûrs, ils s'ouvrent brutalement au moindre choc en projetant les graines à plusieurs mètres.

Que faire ? Les moyens de gestion ?

- Gérer la plante en fleurs avant la formation des graines, début juillet;
- Arracher l'intégralité de la plante ou faucher en-dessous du premier nœud afin d'éviter toute reprise;
- Rassembler les plantes coupées ou arrachées en un tas en milieu ouvert et en dehors des zones inondables. Ne pas composter;
- Réaliser une 2^e gestion 3 semaines plus tard;
- La première année, réaliser une 3^e gestion trois semaines après la deuxième;
- Répéter la gestion pendant plusieurs années successives pour épuiser l'éventuelle banque de graines au sol.

L'Arlonnette

Le lavoir «l'Arlonnette » est une entreprise d'économie sociale active depuis 1994.

Elle assure l'entretien du linge : lavage, séchage et/ou repassage. A ce jour, situés au cœur de l'ancienne caserne Léopold (rue Godefroid Kurth, 2), les locaux de cette entreprise sont facilement accessibles.

Chacun peut y déposer son linge. Une facture est établie sur base du poids du linge à entretenir et / ou des heures de repassage effectuées par le personnel. Le montant de la facture doit être acquitté lors de la réception du linge.

Renseignements pratiques :

Le lavoir est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Tarifs :

Lavage / Séchage : 2€ / kilo de linge

Repassage : 8€ / heure

Atelier retouches (ourlets, fermetures, reprises, boutons)

Une carte de fidélité vous octroiera 10% de réduction sur le total au 10ème dépôt.



L'Arlonnette, c'est 300 clients réguliers, 8.000 heures de repassage et 25 tonnes de linge déposées en 2015.



Déménagement :

Fort de son succès, l'Arlonnette bénéficiera de nouveaux locaux plus vastes et mieux adaptés d'ici quelques mois. Afin de toujours mieux vous servir, le lavoir déménagera durant l'été 2016 vers la Résidence de la Knippchen où toute l'équipe se réjouira de vous y retrouver.

Les repas à domicile du CPAS, un service « à la carte »



Le Service des Repas à Domicile du C.P.A.S. d'Arlon existe depuis plus de 30 ans et fonctionne de façon autonome en desservant la ville d'Arlon ainsi que tous les villages de la commune (3 tournées par jour). Un personnel souriant et disponible livre des repas de midi en liaison froide, chaque jour, du lundi au vendredi. Le prix est de 7,20 € par repas (6,80 € pour les repas du week-end et 0,50 € par potage supplémentaire) avec possibilité de réduction après enquête du service social. Nous respectons les régimes (sans gluten, allergènes,.....)

Pour une bonne organisation, le menu de la semaine suivante est disponible chaque vendredi.

Pour les week-ends et jours fériés, vous avez la possibilité de choisir un plat alternatif et/ou un second repas dans la semaine.

**Renseignements : Mme Stevenne,
rue du Marquisat, 21 à Arlon
Christine.stevenne@arlon.be
Tél : 063 23 03 70 de 7h à 15h.**

Le conseil du CPAS

L'article premier de la Loi organique des CPAS stipule que « toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine ». Cet article fondateur, généreux et bienveillant, détermine toutes les actions du CPAS. Les missions du CPAS sont nombreuses et souvent vitales pour les populations précarisées de notre commune. Elles s'adressent à toutes les couches d'âge de la population.



Marie NEUBERG
Présidente

Rue des Déportés 81 E64
Tél. 0497 285 518



Claire BASTIEN
Secrétaire

Rue Godefroid Kurth, 2
Tél. 063 23 03 60



Chantal THIRY
Receveur

Rue Godefroid Kurth, 2
Tél. 063 23 03 60



Katarina BUYL-DE BEIR

Rue de Seymerich 45
Tél. 063 21 80 32



Jacques LEEMANS

Chemin des Espagnols 244
Tél. 063 23 35 20



Benjamin MERVILLE

Sampont, rue d'Etalle 162
Tél. 0496 963 893



Jacques DECHAMBRE

Rue de Diekirch 217
Tél. 063 22 46 37



Lydia FELLER

Virée du Renard 23
Tél. 063 44 64 91



Christiane LEDANT

Rue Nicolas Berger 40
Tél. 063 22 26 61



Kevin STILLEN

Freyrlange, av. de Pforzheim 40
Tél. 0491 237 386



Sylvie GRAWEZ

Avenue du Bois d'Arlon 12
Tél. 063 21 79 61



Laurent NSABIMANA

Rue Albert Goffaux, 13
Tél : 0485 992 078



Nadia GILLET

Waltzing, rue des Essarts 12
Tél: 063 23 28 93

Les structures d'accueil



Le bâtiment central

Administration centrale des services
Caserne Léopold
Rue Godefroid Kurth, 2/i, 6700 ARLON



Résidence de la Knippchen

Rue du Marquisat, 21
6700 ARLON



Pré en Bulles

Rue de Sesselich, 155
6700 ARLON

L'asbl Losange s'installe et développe ses activités à Arlon.



L'asbl Losange, fondée en 1979, active depuis plus de 35 ans dans la remédiation scolaire et dans la production musicale (via la salle de concert l'Entrepôt) a, depuis septembre 2015, regroupé toutes ses activités sur Arlon.

Auparavant située à Habay, l'asbl Losange, qui assure la gestion de la salle de concert l'Entrepôt, la gestion d'un centre de formation dédié aux musiques actuelles ainsi que la gestion d'un centre de formation au métier d'étudiant s'est installée dans les locaux de l'ancien hôtel de police, situé rue Paul Reuter à Arlon, en face de l'hôtel de ville.



Une partie de l'équipe d'animateurs aux côtés de l'échevin de la Jeunesse, Jean-Marie Triffaux

Ce lieu, qui appartient à la Ville d'Arlon et qui leur est prêté gracieusement, apparaît comme l'endroit idéal, en raison de son excellente position géographique et de la volonté de l'asbl de recentrer le développement de ses activités sur Arlon. Ce nouvel emplacement permet en outre une gestion plus cohérente des activités que l'équipe mène à l'Entrepôt mais également au Palais dont l'asbl assure la logistique.

Losange c'est tout d'abord du soutien scolaire par une approche unique, fruit de 35 ans d'expérience. Que ce soit en individuel, en ateliers "matières" ou en stages, le but poursuivi est de permettre à chaque étudiant de s'approprier les mécanismes nécessaires à sa réussite personnelle en toute autonomie et de renouer avec son "métier" d'étudiant.

C'est ensuite la salle de concert de l'Entrepôt avec les premiers concerts en 1997 et une salle entièrement rénovée en 2012 par la Ville d'Arlon à hauteur de 1.200.000 €. C'est de la musique pour tous: rock, pop-rock, chanson française, blues, métal, ... que ce soit en programmation propre ou en partenariat avec des services club, écoles ou groupements locaux. Ce sont des prix abordables pour tous et une scène professionnelle ouverte aux groupes locaux et aux découvertes.

C'est logiquement la mise en place de cours de musique actuelle pour les jeunes de 3 à 77 ans avec une première initiation à la musique, dès l'âge de 3 ans, dans les séances d'éveil musical. On compte actuellement plus de 280 étudiants inscrits aux cours et stages de musique encadrés par une douzaine d'animateurs expérimentés.

Quant au soutien scolaire, il est dispensé toute l'année à plus de 160 étudiants par une quinzaine d'encadrants formés à la « méthode » Losange.

La nouvelle implantation, au cœur de la Ville d'Arlon, permettra aux arlonais de disposer d'un lieu de proximité et de répondre adéquatement à la demande grandissante du public vis-à-vis des activités qui sont proposées.

PROGRAMME À VENIR POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS DU 4 AU 8 AVRIL:



STAGE « PRÉPARER SES EXAMENS »

Check-up avant la dernière ligne droite des examens. Ce stage permet à l'étudiant de dresser l'état des lieux de ses atouts et difficultés, d'acquérir des moyens efficaces pour réussir ses examens, d'apprendre et d'exercer des techniques pour mieux étudier synthétiser, schématiser, planifier, d'améliorer la qualité de l'organisation de son travail et d'apprendre à gérer le stress.

STAGE STARTIN ROCK

Maîtriser son instrument, jouer en groupe, se produire sur scène ! Stage d'initiation au jeu en groupe pour les personnes qui jouent déjà d'un instrument. Durant ce stage, les musiciens sont appelés à former des groupes dans lesquels ils reprendront des chansons existantes, et inventeront leurs propres compositions avec l'aide d'animateurs expérimentés pour, ensuite, les jouer sur la scène de l'Entrepôt.

STAGE POUR LES PETITS MUSICOS

Pour les 3 à 5 ans : découverte de la musique à travers des jeux, des chants et bricolages. De la manipulation d'instruments adaptés à la découverte des sons qui nous entourent, en passant par l'expression corporelle ou encore des contes musicaux. Ce stage permettra aux plus petits de découvrir et aborder la musique tout en s'amusant !

Ferrero investit 21 millions sur le site arlonais : 50 emplois à la clé

Fabrizio Secco, Directeur de Ferrero Ardennes, vient d'annoncer la bonne nouvelle devant les ministres Paul Magnette (ministre-président de la Région wallonne) et René Collin (ministre wallon de l'Agriculture, des Sports et du Tourisme), le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Philippe Courard, le bourgmestre de la Ville d'Arlon, Vincent Magnus, et les échevins, André Perpète, Jean-Marie Triffaux, André Even et Marie Neuberg.

L'installation d'une nouvelle ligne de production pour un « Kinder surprise 100gr » en 2017 créera 50 emplois. Ce produit est déjà fabriqué en Pologne pour desservir le marché de l'est. La production d'Arlon devrait couvrir le marché ouest-européen.

M. Secco précise qu'avec cet investissement conséquent, 21 millions d'euros, Ferrero confirme le développement constant de son usine à Arlon depuis plus de 25 ans, pour une usine sans cesse plus performante et moderne. Ces trois dernières années 40 millions ont déjà été investis sur le site arlonais, pour développer l'outil de travail.

Les sept lignes de productions tournent actuellement à plein régime. En trois ans, la production est passée de 31.000 tonnes à 38.000 tonnes. Il y a donc plus de travail au sein de l'entreprise, qui emploie un millier de personnes occupées à préparer les fêtes de Pâques en ce moment.



Le site arlonais, en quelques chiffres :

A Arlon, on opère 1.250.000 contrôles qualités par an, avec plus de 250.000 tests en labo.

4 millions de Raffaello sortent de l'usine chaque jour, ainsi que 2,2 millions de Kinder.

Le site Arlonais est le seul à produire les Schoko-Bons, à raison de 18 millions d'unités par jour. C'est une exclusivité mondiale. Fabrizio Secco précise que « où que l'on se trouve dans le monde, aux Etats-Unis, en Australie ou ailleurs, les Schoko-Bons vendus dans les magasins viennent d'Arlon ! ». De quoi faire tourner les têtes....

Pose de la première pierre pour l'hôtel Van der Valk à Weyler



Les poignées de main étaient chaleureuses lors de la pose de la première pierre du futur hôtel Van der Valk à Weyler. Les ministres Magnette et Collin, ainsi que Philippe Courard ont rejoint les édiles arlonais ainsi qu'Elie Deblire, président d'Idelux, pour la présentation du projet d'établissement hôtelier, en présence du futur directeur, Steven Zeeuw van der Laan et son épouse.

Il faut dire que tous ces investissements ont de quoi mettre du baume au cœur. Elie Deblire a rappelé que c'était René Collin, alors administrateur d'Idelux, qui avait lancé ce projet, il y a huit ans déjà.

Un projet ambitieux pour la ville d'Arlon qui est fière que le groupe Van der Valk ait choisi de s'implanter précisément à Weyler, au carrefour de l'E411 avec la route qui relie Arlon et Longwy. L'hôtel a de quoi surprendre, avec sa tour de 46m de haut et ses 14 étages. Le Bourgmestre Vincent Magnus, se réjouit de cette visibilité et de la complémentarité à l'offre actuelle, attendue depuis longtemps.

L'hôtel comptera 120 chambres 4 étoiles, dont 100 chambres, 14 suites business et 6 suites spacieuses. Le prix à la nuitée : 100 à 120 € pour une chambre de 35m². 75 personnes seront embauchées pour faire fonctionner l'établissement, principalement recrutées au niveau local. Les profils recherchés sont de haut niveau, très qualifiés.

L'investissement est de 16 millions d'euros pour ce groupe, qui a déjà posé ses valises à Mons, Charleroi, Nivelles et Verviers. Comme le rappelle Paul Magnette, le concept va au-delà de l'hôtelier. Ce sont des petits business center, avec salles de réunion, de séminaires ou de colloques. L'hôtel joue un rôle de service. Pour ce dernier, il est important de créer des pôles attractifs à l'extérieure des zones métropolitaines qui nous entourent...

René collin est lui aussi ravi de cette implantation, qui sera un plus pour le tourisme, pour les visiteurs de passage et pour le tourisme d'affaires.



Arlon

CARNAVAL

★ ★ ★ ★ ★
25 | 26 | 27 | 28
FEVRIER



★ ★ ★ ★ ★
38^{ème}
Cavalcade



JEU 25 FÉVRIER

18h00 Déguisement du Cerf (Square Astrid)

VEN 26 FÉVRIER

GRANDE SOIRÉE DÉGUISÉE
(entrée 3€)

SAM 27 FÉVRIER

9h00 Carnaval des Gilles d'Arlon
13h30 Cortège des enfants (Place des Chasseurs Ardennais)
14h30 • Bal des enfants sous le chapiteau
• Intronisation du Prince Carnaval (Hôtel de Ville)
15h30 Joyeuse entrée du Prince Carnaval
21h00 Concert de musiques suisses (Place Didier)
21h30 **GRAND BAL DU CARNAVAL (PAF : 5€)**

DIM 28 FÉVRIER

Dès 10h Animation par les Gilles de Maurage

14h30 **38^{ème}**
GRANDE
CAVALCADE

PAF 5€ (avec billet de tombola)
Enfant - 12 ans : GRATUIT

Dès 15h30 Animation musicale
sous le chapiteau
21h00 Brûlage et rondo final (Grand-Place)



Samuel 1^{er} (Samuel Hutting), prince carnaval 2016, ses princesses Tiffany Larmoyer, Elisa Mendes, sa petite princesse Louane Germain et son petit prince Arthur Pirotte



Jacques V. Lemaire :
22 années de peinture

Exposition

du 11 mars au 10 avril au Palais

Peintre autodidacte né à La Roche en Ardenne, Jacques V. Lemaire est amateur de peinture (toutes les peintures depuis la paléolithique jusqu'à la contemporaine) et de beau (mais pas de faiseurs de beau), collectionneur, curieux d'expositions, d'églises, de musées...

Il est plongé et fortement relié aux racines de la terre ardennaise, au schiste, à la mousse, aux épicéas rythmant les paysages d'eau feuillue.

Juriste de formation, Jacques V. Lemaire finit par se décider à peindre en 1993 et quitte le barreau de Namur en 2002 afin de se consacrer totalement à la peinture.

Il vit actuellement dans un coin rude de l'Ardenne, au bord des bois, son atelier installé dans une grange du village.

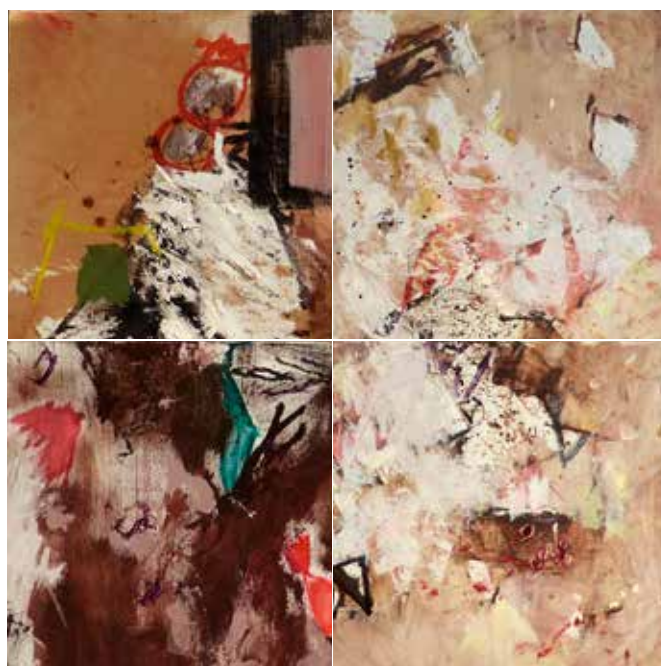
L'exposition qu'il présente au public propose quelques peintures choisies dans son œuvre depuis 1997, le tout dans une chronologie joyeusement mélangée comme le sont, dans son jardin, choux rouges et verts, coquelicots, laitues et centaurées. Toute la nature se trouve dans chacune des toiles exposées; rien de bien définissable à première vue peut-être, mais déjà des senteurs bien perceptibles.

EXPOSITION

11 | 03 | 16 > 10 | 04 | 16

Jacques V. Lemaire

22 années de peinture



LE PALAIS
PLACE LÉOPOLD
6700 ARLON

Du mardi au dimanche
de 14h à 18h
Fermé le dimanche 27/03/2016
Entrée gratuite

MIGRATIONS: VIVONS LA RENCONTRE

Durant tout le mois de mars 2016, la Maison de la Culture d'Arlon, la Bibliothèque communale d'Arlon, le Plan de Cohésion sociale de la Ville d'Arlon et le Centre Régional d'intégration de la province de Luxembourg (Crilux) s'unissent pour parler du phénomène de migration, tester l'altérité, nourrir les réflexions, permettre au public de se forger une opinion, de vivre la rencontre.

Pour cela, chacun des partenaires met en place des activités diverses. Le but? Comprendre, se rencontrer, s'instruire, échanger, s'écouter, s'exprimer et enrichir sa réflexion. Une ambition forte qui se fera sentir lors des différents événements qui seront proposés au public : Ciné-débat, spectacle, contes, expositions, animations ludiques, rencontre littéraire, conférences, analyse critique, et bien d'autres activités à destination des adultes, des enfants et du public scolaire à la Maison de la Culture, à la Bibliothèque communale et à la Salle Ysaye.

Le programme complet est disponible sur le site internet de la MCA : www.maison-culture-arlon.be rubrique "Actions".

Pour tout autre renseignement ou réservation, n'hésitez pas à contacter la Maison de la Culture au 063.24.58.52 ou par email h.godard@maison-culture-arlon.be



**JOURNÉE MONDIALE
DE L'AUTISME**

L'autisme, un 6ème sens !
Du 2 au 9 avril au Palais, place Léopold.

La Province du Luxembourg, par l'entremise du Service d'Aide à l'Intégration AUTILUX, et la commune d'Arlon, s'associent à cette campagne de sensibilisation.

Tout d'abord, par une action symbolique. Elles prendront part au mouvement Light it up blue. Chaque année, Autisme Speaks, une organisation américaine, propose d'illuminer de bleu, couleur de l'autisme, des bâtiments publics ou privés, à travers le monde. Y participent entre autres, l'opéra de Sydney, les bourses de Bruxelles, Paris, New York, le Site administratif d'une compagnie téléphonique belge, le Palais Abbatial de Saint-Hubert et l'Elysette à Namur.

C'est ainsi que vous aurez l'occasion, les nuits du 1 au 2 et du 2 au 3 avril, de voir se parer de bleu le Palais sur la place Léopold, l'accueil de l'administration communale ou encore l'immeuble d'Autilux, rue Zénobe Gramme.

Mais ce n'est pas tout. A l'initiative de la Province et avec le soutien de la commune d'Arlon, Autilux a le plaisir de vous inviter à découvrir une exposition interactive, ludique et pédagogique qui met en avant l'aspect sensoriel de ce handicap encore méconnu.

A travers différents espaces, vous découvrirez les difficultés sensorielles présentes dans le quotidien des personnes autistes, leurs forces et leurs faiblesses, vous vous confronterez à leurs ressentis, parfois tellement différents des nôtres....

Ainsi, qui peut imaginer que la simple vision d'un vélo jaune puisse être aussi insupportable qu'une rage de dents ? Qu'un enfant refuse de manger sa soupe de carotte préférée car elle est légèrement plus claire que d'habitude ?

Entrée libre

Après-midi théâtrale du Conseil Consultatif des Aînés



Entrée : 1 €
Mardi 12 avril 14h30
Salle Ysaye, place des Chassuers ardennais, 1
Accessible aux personnes à mobilité réduite.

En collaboration avec la Maison de la Culture d'Arlon et avec le soutien de la Province de Luxembourg, le Conseil Consultatif des Aînés organise une après-midi théâtrale et festive le mardi 12 avril à 14h30.

La Compagnie du Bout du Nez présentera un spectacle terriblement drôle, revigorant, qui parle de la mort sans tabou.

Après la représentation, il sera possible de débattre et de dialoguer avec les acteurs, avant de prendre une collation.

Réservations et renseignements :

Mme Draine au 063.22.61.93

Mme Groven au 063 21 97 36

Ou par mail claire_godelaine@hotmail.be

Lors de la réservation, préciser s'il faut prévoir une prise en charge (gratuite) du transport aller-retour.

SALON DU MARIAGE AU PALAIS

La troisième édition du Salon du Mariage aura lieu au Palais les 4, 5 et 6 mars 2016. Elle accueillera de nombreux artisans et créateurs et occupera les trois étages de ce bâtiment prestigieux, le troisième étage étant réservé plus particulièrement aux défilés.

Le but de ce salon est de proposer aux visiteurs tous les services et produits dont ils pourraient avoir besoin pour mettre sur pied un mariage ou tout autre événement.

Il sera inauguré le vendredi 4 mars sur invitation et ouvrira ses portes au public le samedi de 14 heures à minuit et le dimanche de 11 à 20 heures.

Des défilés d'environ 1h/1h30, auront lieu le samedi à 19h et le dimanche à 17h.

Les visiteurs pourront se promener à leur guise dans les différents stands, demander de nombreux renseignements, prendre des rendez-vous et déguster les produits proposés par les traiteurs et les cavistes présents.



Bâtisses au pays des merveilles

Exposition du 18 au 26 mars - au Palais

Comment les habitants voient-ils l'évolution de leur territoire ?

De quelle maison rêvent-ils ?

Comment imaginent-ils les espaces publics de leur ville ou de leur village ?

L'exposition « Bâtisses au pays des merveilles » propose des réponses à ces questions après avoir interrogé un public varié, petits et grands, citoyens, acteurs locaux ou élus. Retrouvez dans l'exposition les visions de différents publics à travers vidéos, tests, maquettes...

Amusez-vous grâce à des jeux, des sondages, des animations enfants, ...

Entrée gratuite, de 14h à 18h - fermée le lundi.

Pour plus d'informations : www.murla.be - Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne



DU 27 AVRIL

AU 1^{ER} MAI

LES ARALUNAI RES²⁰¹⁶

ARLON
EST UNE SCÈNE

LES ARALUNAIRES, HUITIÈMES DU NOM, AURONT LIEU DU 27 AVRIL AU 1^{ER} MAI 2016. DÉSORMAIS INCONTOURNABLE DANS LE PAYSAGE MUSICAL BELGE, CE FESTIVAL PAS COMME LES AUTRES CONTINUE À ÉTONNER TOUT EN S'APPUYANT SUR DES CONCEPTS ÉPROUVÉS AU COURS DES ANNÉES.

LES PREMIERS NOMS À L'AFFICHE 2016 :

Faisant la part belle à la découverte, une de ses spécificités est de mettre en avant des lieux du patrimoine arlonais, parfois oubliés, quelquefois réhabilités ou carrément inconnus du grand public. Pour découvrir les dizaines de concerts pop, rock, folk, jazz, électro ou encore hip-hop qui se dérouleront durant ces 5 jours, le public se déplacera une nouvelle fois dans certains des lieux les plus singuliers d'Arlon (les églises St Donat et du Sacré-Coeur, l'Entrepôt, la Tour romaine, l'ancien Palais de Justice, le musée archéologique, ...) mais aussi dans des commerces et des appartements privés, associant par là même les Arlonais à la fête. Cette année, la soirée de clôture se fera dans un lieu utilisé pour la première fois durant les Aralunaires : l'ancien café du Nord, en plein centre du chef-lieu. Plus d'infos très bientôt sur www.aralunaires.be

ALA.NI • SHARKO • CONDOR LIVE FEAT. BERTRAND CANTAT MARC SENS & MANUSOUND • BOB LOG III
GIRLS NAMES • STUFF. • MANSFIELD.TYA • ANDRE BRATTEN LIVE •
DAVID LINX & DIEDERIK WISSELS • LA JUNGLE • ROPOPOROSE • ...

FOUCHES : L'ÉCOLE A FAIT PEAU NEUVE

L'école de Fouches a changé de visage. Depuis fin 2014, les élèves de maternelles ont intégré le nouveau bâtiment. Construit côté terrain de football, il accueille des classes, un grand réfectoire, une cuisine, une salle de psychomotricité, des sanitaires et un préau. L'ancien bâtiment, dédié au primaire, a été démoli pour laisser place à une structure en bois à deux étages. Le bâtiment a été entièrement rénové : toiture, châssis, isolation, chauffage, égouttage. Les élèves ont quitté les préfabriqués et ont investi les lieux en janvier.



Montant total des travaux :
Environ 3.425.000 € TVAC dont 1.758.354,35 € de subsides

UNE NOUVELLE TOITURE POUR L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS ET L'ÉCOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



La toiture des bâtiments qui accueillent l'Académie des Beaux-Arts et l'École Industrielle et Commerciale, dans l'ancienne caserne Léopold, a été entièrement rénovée, pour un montant de 433.000 € TVAC dont 367.937,80 de subsides.



ÉCOLE DE WEYLER : L'EXTENSION EST TERMINÉE



Les travaux d'extension de l'école et de la maison de village ainsi que du parking adjacent sont terminés pour un montant de 2.055.000 € Tvac dont 800.000 € de subsides.

Il reste à effectuer l'enlèvement d'un préfabriqué, l'aménagement de la cour entre l'ancien et le nouveau bâtiment et le « Kiss and Drive ». Dans le cadre de l'aménagement des abords (parkings, trottoirs et zone 20km/h), un marché a été initié pour réaliser une nouvelle voirie chemin des Marmottes (sur 175m) et rue de Stehnen (90m). L'estimation s'élève à 330.000 € sur fonds propres.

TROTTOIRS DE LA RUE DE DIEKIRCH : SÉCURISATION DES PIÉTONS



Afin de sécuriser la circulation des usagers faibles, des aménagements ont été effectués sur les trottoirs rue de Diekirch, en face du cimetière. Ils consistent en la création de nouveaux trottoirs et le renouvellement des trottoirs vétustes, ainsi qu'en un aménagement d'îlots isolés avec plantations hautes tiges afin de garder une visibilité optimale

Les travaux sont terminés.

Le tout aura coûté 62.728,25 € TVAC

CÉRÉMONIE DES VŒUX À L'HÔTEL DE VILLE : LE BOURGMESTRE SALUE L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL

Le mois de janvier est traditionnellement l'occasion pour le Bourgmestre et les élus de saluer l'ensemble des agents communaux, mais aussi les représentants du monde associatif, culturel, sportif, culturel, les directeurs d'école et l'ensemble des forces vives du chef-lieu.

Vincent Magnus a évoqué l'actualité dramatique de ces derniers mois, les attentats à Charlie et ceux de Paris, notamment.

Il a rappelé que la Ville était fière de contribuer à l'effort humanitaire et d'accueillir pour sa part près de 1.000 demandeurs d'asile au camp Bastin. Il a rappelé qu'à Arlon, il y avait une véritable politique volontariste d'accueillir ces migrants, mais dans de bonnes conditions. Il insiste donc sur le fait de réduire la capacité du camp de 900 à 400 places, ce qui permettrait un accueil dans de meilleures conditions.

Il a rappelé les combats qui ont rythmé ces derniers mois pour sauver l'hôpital d'Arlon et regretté la solution retenue par les responsables de Vivalia, qui sonne le glas de l'hôpital arlonais.

Lors de son allocution, il est revenu sur les chantiers de 2015 : rénovation du piétonnier, rénovation de Saint-Martin, rue Netzer,



rue Paul Reuter...Il souligne les subsides européens qui seront attribués à la Ville pour poursuivre des projets d'envergure : rénovation de la place et du parc Léopold, réaménagement de la place des Chasseurs ardennais.

Il a poursuivi en parlant de la Ville d'Arlon comme d'une « smart city » ou « ville intelligente », énumérant tout ce qui est déjà entrepris par l'administration dans le cadre de la gestion intelligente de notre cité.

Il a insisté sur le fait que dans un monde

globalisé, les pouvoirs publics se devaient de modérer le capitalisme débordant, et de déployer des stratégies pour remettre au centre de la chose publique le contact humain. Il s'est ainsi adressé aux employés et ouvriers, rappelant que leur travail n'a pas de prix. Que même si certaines choses évoluent inéluctablement vers plus de connectivité, comme le suivi des dossiers via des processus informatiques, le service rendu à la personne reste le moteur du service public, quelque chose d'irremplaçable.

VŒUX À LA POLICE LOCALE

Le Chef de Zone remercie son personnel pour son implication et son professionnalisme



Le bourgmestre Vincent Magnus et le Chef de Corps Joseph Haan aux côtés des nouveaux inspecteurs Dylan Feltus et David Lauwers

Le président de la zone de police Vincent Magnus, et le divisionnaire Joseph Haan ont présidé la cérémonie des vœux et de prestation de serment des nouveaux agents.

Le divisionnaire a entamé son allocution en félicitant le personnel, agents de police, mais aussi cadre administratif et logistique pour leur rapidité de réaction et leur grande disponibilité, rappelant que c'est grâce à la qualité de leur travail que les affaires trouvent leur épilogue rapidement.

Tout comme Vincent Magnus, il est revenu sur l'actualité et les attentats qui ont lieu un peu partout dans le monde, et sur la nécessaire vigilance dont les services de police doivent redoubler, tant ils sont devenus des cibles potentielles et doivent prendre des mesures opérationnelles adaptées.

La gestion du camp Bastin, qui accueille 1.000 demandeurs d'asile, a engendré un surcoût de travail pour les policiers fédéraux, notamment au niveau de la sécurité et du maintien de l'ordre public. Cependant, pour assurer la bonne intégration de ces nouveaux arrivants, une concertation hebdomadaire entre les autorités administratives, la Croix-Rouge, l'armée et la police a été mise en place. Cela permet d'échanger le plus efficacement possible les informations entre les intervenants.

La cérémonie fut l'occasion pour le divisionnaire de saluer les pensionnés de 2014 et 2015 : Mme Brigitte Agnessen (comptable spéciale), Mme Pascale Cornet (assistante administrative), Monsieur Jean-Luc Franck (agent de quartier), M. Philippe Warnimont (agent de quartier), M. Michel Debot (commissaire - directeur logistique). Deux nouveaux inspecteurs ont également prêté serment entre les mains du Bourgmestre, Vincent Magnus. Il s'agit de Dylan Feltus et David Lauwers.



Michel Debot et Jean-Luc Franck, pensionnés en 2015.

LE MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE VIENT EN AIDE À NEUF ASSOCIATIONS



La huitième édition du marché de Noël solidaire a une nouvelle fois été un succès. La foule est venue nombreuse à la rencontre des artisans accueillis le temps d'un week-end dans le chapiteau et au

Palais, place Léopold, pour proposer leurs créations ainsi que des produits de bouche. Une vingtaine de services-club, la paroisse Saint-Martin, la Province, l'Acia, la Ville d'Arlon et l'asbl Gestion Centre-ville se

sont mobilisés une fois de plus pour faire de cet événement incontournable une véritable réussite.

Les bénéfices récoltés par les services-club, soit 18.000 €, ont été reversés à neuf associations au cours d'une cérémonie au Palais.

Le Baluchon Alzheimer, EPSLA Arlon, la Croix-Rouge, la Crèche Petit Nicolas, Ballon Vert, les Soins palliatifs La Lorraine, Proximam Etalle, les Arsouilles et Un autre regard ont reçu chacun un chèque de 2.000 €.

Le président Raymond Petit a félicité l'ensemble des services-club et des bénévoles pour leur engagement. Rappelons qu'en huit éditions, le marché de Noël solidaire a permis de reverser plus de 100.000 € à des associations locales.

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE D'ARLON

Marie Neuberger, Présidente du CPAS et échevine de l'informatique de la ville d'Arlon et son équipe vous invitent à venir découvrir les nouveaux ateliers de l'Espace Public Numérique d'Arlon « Un clic pour tous » !

En participant à diverses initiations et formations dispensées par la nouvelle coordinatrice Martine Delbrouck-Sente, accompagnée de Valérie et Mélanie vous aurez l'occasion de vous familiariser et vous perfectionner lors de nombreux ateliers dédiés aux Technologies de l'Information et de la Communication.

L'EPN d'Arlon est ouvert à tous ! Que vous fassiez vos premiers pas sur un ordinateur ou que vous souhaitiez vous améliorer et découvrir de nouvelles fonctionnalités : télécharger légalement de la musique, des vidéos, ou encore faire des achats sur le Net, entreprendre des démarches administratives en ligne ou simplement améliorer vos connaissances en bureautique, l'équipe de l'EPN est à votre service du lundi au vendredi



de 9h à 16h30.

Nouveauté : une convention vient d'être signée entre les EPN et la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de promouvoir l'enseignement à distance : vous souhaitez préparer un jury, bénéficier de soutien scolaire ou encore continuer votre apprentissage (cours de primaire et secondaire), les animateurs de l'EPN peuvent vous y aider en vous

familiarisant avec l'ordinateur. Rendez-vous sur le site www.epnarlon.com/enseignement-a-distance-de-la-fwfb/ pour plus d'informations.

Rejoignez l'EPN d'Arlon : 063/22.91.27 mais venez également consulter le site internet www.epnarlon.com ou notre page Facebook « EPN Arlon » afin de découvrir les prochains ateliers !

DES SUBSIDES POUR LA VILLE D'ARLON

Maxime Prevot, ministre wallon des Travaux publics, de la Santé, du Patrimoine et de l'Action sociale, vient d'annoncer à la Ville d'Arlon les chantiers qui seraient subsidiés dans le cadre du Plan Infrastructures 2016-2019. Il s'agit de la sécurisation du carrefour du Liedel sur la N4 (700.000 €), de la sécurisation à Udange sur la N870 (700.000 €), de l'aménagement de la rue de Neufchâteau sur la N40 (400.000 €) et de la sécurisation entre Arlon et Steinfort sur la N4 (1.000.000 €)

VENTE DE L'ANCIEN ARSENAL DES POMPIERS

Le Conseil communal vient de décider la vente de l'ancien arsenal des pompiers situé rue de l'Esplanade ainsi que deux maisons voisines aux numéros 20 et 22 de la rue Joseph Netzer à un promoteur immobilier au prix de 200.000 € en vue d'y réaliser du logement. L'opération devrait permettre à la Ville de demander à la Région Wallonne des subsides de revitalisation urbaine pour aménager le centre-ville.

AMÉNAGEMENT PARTIEL CHEMIN DES MARMOTTES ET RUE DE STEHNEN

Bonne nouvelle pour les élèves de l'école de Weyler.

Dans le cadre de l'aménagement des abords du complexe scolaire (parkings, trottoirs et zone 20 km/h), le Conseil communal vient de décider l'aménagement partiel d'une nouvelle voirie chemin des Marmottes (sur 175 m) et rue de Stehnen (sur 90 m).

Le montant des travaux est évalué à 329.439 € TVAC.

NOUVELLE CUISINE POUR LE RESTO DU CŒUR D'ARLON

L'échevin des Affaires sociales, André Perpète, l'a très justement fait remarquer : la pauvreté n'est plus l'apanage des grandes villes. Le Resto du cœur d'Arlon vient en aide à près de 120 personnes chaque jour.



La responsable de la cuisine Nadia Marfouk, les cuisinières Fatima Gomez Moreira, Régina Sazendeiro Martins et l'échevin des Affaires Sociales, André Perpète

On constate une hausse de la pauvreté dans le chef-lieu. Le Resto du Cœur arlonais, qui ouvre toute l'année, propose une solution aux personnes qui vivent dans la précarité.

La cuisine qui prépare les repas a été complètement refaite, pour répondre notamment aux normes de l'Afsc. Les bénéficiaires peuvent désormais prendre leurs repas dans une salle de restaurant entièrement rafraîchie. Des repas chauds y sont servis quatre jours par semaine, le week-end ce sont des barquettes repas à réchauffer qui sont prévues. Nadia Marfouk, la responsable, précise que ces repas ne sont pas complètement gratuits. Ils sont proposés à 50 cents, ce qui est abordable, même pour les personnes les plus précarisées. Il est possible de manger dans la salle de restaurant, mais également d'emporter chez soi, entre 11h et 11h45.

LA NOUVELLE CUISINE DES CRÈCHES COMMUNALES

Au terme de sept mois de travaux, la cuisine centrale des crèches et des milieux d'accueil communaux de la petite enfance de la ville d'Arlon, vient d'intégrer ses nouveaux locaux au n° 18 de la rue de Seymerich à Arlon, dans l'espace de l'ancienne caserne Léopold.

Pendant 20 ans, les repas des crèches communales ont été réalisés dans la cuisine de la crèche « A Petits Pas », rue de Sesselich. Mais au fil du temps, le développement du service, l'évolution de la réglementation sur le respect de la chaîne alimentaire et les recommandations diététiques, avaient rendu nécessaire la réalisation d'une nouvelle cuisine. C'est maintenant chose faite.



Mme Véronique Lempereur, directrice des crèches, Mme Esmeralda Ferro et Christelle Dejan, cuisinières, l'échevin de la Petite Enfance, Jean-Marie Triffaux

200 REPAS PRÉPARÉS PAR JOUR

L'équipe des cuisinières dispose d'un nouveau matériel professionnel de haute technicité. L'utilisation de fours à vapeur permet de préserver au mieux la qualité nutritionnelle des aliments proposés aux enfants. Une attention particulière a été donnée aux conditions de travail et au confort des agents réduisant au maximum les déplacements et le port des charges lourdes. Chaque jour, 200 repas de grande qualité et spécialement adaptés aux enfants âgés de 6 mois à 3 ans sont confectionnés par cette cuisine qui est régulièrement contrôlée par l'AFSCA et l'ONE. La Ville d'Arlon a profité de ces travaux pour aménager une nouvelle cuisine pour les restos du cœur dans un bâtiment voisin. L'investissement total est de 608.882 euros.

60 LAURÉATS AU CONCOURS « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »



Le Bourgmestre, Vincent Magnus, l'échevin de l'Enseignement, Jean-Marie Triffaux, et quelques membres du Rotary, dont le président Claude Castaigne, ont remis récemment leurs prix aux 60 lauréats du concours *sécurité routière* organisé par la cellule *Education et prévention* de l'unité provinciale de circulation en Luxembourg. L'inspecteur principal Jean-Marie Pierre ainsi que son collègue Michel Frisch ont félicité les élèves qui se sont largement démarqués lors des épreuves pratiques et théoriques, basées sur le code de la route. En tout, 1149 jeunes de 4^e, 5^e et 6^e primaires

(dont 396 de 6^e année), issus de toutes les écoles d'Arlon tous réseaux confondus, ont participé à ce concours parrainé depuis plus de 40 ans par le Rotary Club d'Arlon.

Claude Castaigne a exprimé sa tristesse face à la décision prise par le gouvernement fédéral de dissoudre la cellule "éducation et prévention" de la Police Fédérale qui dispensait les cours jusqu'ici. Le Bourgmestre a précisé que le point serait discuté au collège afin de voir dans quelle mesure poursuivre cet apprentissage. Parmi les participants, 20 ont obtenu un premier prix pour avoir réalisé un examen sans faute.

Il s'agit d'Elina Alyieva (INDA), Christian Wathelet (INDA), Alyssa Lambillon (école de Barnich/Sterpenich), Clémence Demarets (ISMA), Roland Verset (école de Waltzing), Danaé Depierreux (école du Centre), Margaux Montagne (école du Centre), Rija Harivelomandimby (école du Centre), Elena Butoiu (école du Centre), Ophélie Verhoeven (école du Centre), Louise Beelen (école de Weyler), Anastassia Romanova (école du Centre), Léa Sauvage (école du Centre), Amélie Demarlier (St Bernard), Perrine Maquet (Athénée Royal), May-Lee Saquet (Athénée Royal), Lukas Zumkir (école des Lilas), Lucie Lambert (Athénée Royal), Remi Noel (ISMA), Juliette Hautecoeur (ISMA).



Les lauréats de l'école du Centre

L'hiver à Arlon

JUSQU'AU VENDREDI 18 MARS

Exposition La frontière entre l'abstrait et le figuratif – quatre visions du Paysage. Galerie Art du Temps.

DU JEUDI 25 AU DIMANCHE 28 FÉVRIER

Fêtes carnavalesques dans le centre-ville.

Samedi : Intronisation du Prince Carnaval, Carnaval des enfants dès 13h30.

Dimanche : 38e cavalcade dans les rues d'Arlon.

JUSQU'AU DIMANCHE 28 FÉVRIER

« Henri Matisse, aux sources de la création » Exposition au Palais.

DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 MARS

Salon du Mariage. Le Palais.

DIMANCHE 6 MARS

Foire à la brocante dans les rues du Vieil Arlon.

DU JEUDI 10 AU DIMANCHE 13 MARS

Salon Jardi+. Hall Polyvalent.

DU VENDREDI 11 MARS AU DIMANCHE 10 AVRIL

Jacques V Lemaire, 22 années de peinture - Exposition au Palais.

DU VENDREDI 18 AU SAMEDI 26 MARS

Bâtisses au Pays des merveilles – Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne. Exposition au Palais.

SAMEDI 19 MARS

Grande chasse aux œufs dans le centre-ville.

Bourse aux jouets. ISMA. Visite guidée de l'exposition « Les Capucins en Luxembourg ». Musée Gaspar.

DIMANCHE 20 MARS

Bourse Internationale des collectionneurs. ISMA.

DIMANCHE 27 MARS

Bourse militaria. Hall polyvalent.

DU SAMEDI 2 AU DIMANCHE 10 AVRIL

L'autisme, un sixième sens. Exposition au Palais.

DIMANCHE 3 AVRIL

Foire à la brocante dans les rues du Vieil Arlon.

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 AVRIL

Marché provençal. Hall Polyvalent.

DU SAMEDI 16 AU DIMANCHE 24 AVRIL

Willoos. Exposition au Palais.

DU SAMEDI 16 AVRIL AU DIMANCHE 15 MAI

Exposition « Mécaniques improbables ». Espace Beau Site.

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AVRIL

Bourse aux vêtements. ISMA.

JUSQU'AU DIMANCHE 5 JUIN

« Les Capucins en Luxembourg ». Musée Gaspar.

Chaque jeudi matin : Marché dans le centre-ville.

Le vendredi de 16 à 19h : Marché bio face à l'hôtel de ville.

UN BRIN D'HISTOIRE

ARLON ET SON 10E RÉGIMENT DE LIGNE



Arlon est une cité militaire depuis la nuit des temps. Ses bas-reliefs gallo-romains ou ses fortifications de l'époque de Louis XIV en attestent. Au 19e siècle, après la division du Luxembourg, Arlon devient une ville proche de la frontière. La nécessité d'y stationner un nombre important de militaires se fait encore plus criante. La construction de la caserne Léopold débute en 1838. D'abord une seule aile, côté Seymerich. Puis des extensions au fil des décennies. Au début des années 1880, Arlon dispose de son propre régiment : d'abord le 11e de Ligne pendant quelques années, puis le 10e régiment de Ligne à partir de 1888. L'état-major régimentaire ainsi que plusieurs bataillons sont en garnison à Arlon. Un nouvel agrandissement de la caserne Léopold s'avère indispensable. En 1898, on inaugure l'aile gauche de la caserne et le pâté triangulaire compris entre la rue de la Caserne et la rue de Seymerich. Quelques années plus tard débute la construction d'un hôpital militaire sur le plateau de Seymerich (actuellement le "Vieux Callemeyn").

Jusqu'en 1909, l'armée belge fait appel à des miliciens tirés au sort lors d'une loterie militaire parmi les jeunes âgés de 19 ans. L'enjeu est considérable : entre 20 et 28 mois dans l'infanterie, selon les époques. L'absence prolongée d'un fils ou d'un mari représente une charge pénible pour bien des familles, sans parler des conditions très rudes du service militaire. On y meurt parfois. Le conscrit qui a tiré au sort un mauvais numéro a cependant la possibilité de se faire remplacer par un volontaire qui se fait payer en échange. Les jeunes gens issus de la classe aisée se font presque tous remplacer. Injuste et inefficace. L'armée belge est avant tout une armée de pauvres. Le système est aboli en 1909 et remplacé par le service militaire personnel obligatoire un fils par famille.

Pendant toute la Belle Epoque et même au-delà, l'histoire du 10e régiment de Ligne va se confondre avec celle d'Arlon. Les retombées économiques de sa présence sont appréciables pour la population. Le commerce local se développe. Nombreux sont ceux qui viennent faire leur service militaire à Arlon, qui y rencontrent l'âme soeur et l'épousent. Les concerts de la musique militaire au kiosque du parc Léopold sont hebdomadaires. Les musiciens militaires contribuent à la création de l'académie de musique et à l'animation des bals.

En 1914, le 10e de Ligne est envoyé à Namur pour défendre la position fortifiée. Quant à Arlon, elle est ville ouverte et l'occupant s'y installe sans combat. Le 10e de Ligne connaîtra les tranchées de l'Yser et la mort de 1.500 des siens avant la Victoire finale. Le fier monument élevé en leur honneur devant la caserne Léopold mentionne les citations octroyées au régiment : Namur, Termonde, Yser, Eessen, Cortemarck. En 1920, un bataillon du 10e de Ligne part pour Francfort où il participe à l'occupation de l'Allemagne. En 1933, le 10e de Ligne est dissous pour devenir le nouveau régiment des Chasseurs Ardennais. Une autre page d'histoire commence.

Jean-Marie TRIFFAUX

L'obésité, des régimes à la chirurgie...

Jeu de 17 mars 2016 de 19h30 à 21h00

Auditoire Moselle - Henallux,

Place du Lieutenant Callemeyn, 11

à 6700 Arlon

Entrée
libre et gratuite



Editeur responsable : J.-M. TRIFFAUX, échevin de l'Information,
Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon

Rédaction : Alexandra MERLOT, Marianne STEVART
☎ 063.24.56.52 ou 063.24.56.64